



Conseil économique et social

Distr. limitée
11 juillet 2022
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2022

6-9 septembre 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Ghana

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour le Ghana est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 38 390 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 100 000 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période 2023–2027.

* [E/ICEF/2022/22](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



Fondements du programme

1. Le Ghana est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et le premier État à avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Sous la direction des gouvernements qui se sont succédé depuis 1990, le pays a réalisé des avancées significatives en faveur des enfants : le taux de pauvreté monétaire a été réduit de moitié, la mortalité infanto-juvénile a baissé de 60 %, la couverture vaccinale s'est améliorée, la scolarisation dans l'enseignement primaire est devenue universelle et paritaire entre les sexes, et l'éducation gratuite a été étendue jusqu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les pouvoirs publics sont parvenus à maintenir le taux de létalité à un faible niveau tout en prenant des mesures visant à garantir un accès continu aux services essentiels de santé et de nutrition pour les enfants les plus vulnérables¹.

2. Néanmoins, peu de progrès ont été accomplis en faveur des enfants au cours des dix dernières années. La pandémie de COVID-19 et d'autres chocs ont accentué le ralentissement du pays sur le plan socioéconomique², ce qui a entraîné des répercussions pour les 13 millions d'enfants qui y vivent (dont 51 % sont des garçons et 49 % sont des filles)³. Au Ghana, la pauvreté multidimensionnelle touche près de trois enfants sur quatre, tandis qu'un enfant sur trois est en situation de pauvreté monétaire⁴.

3. Les crédits budgétaires alloués au secteur social ont été réduits de 27,1 % en 2019 à 22,6 % en 2021⁵, avec pour conséquence une aggravation des vulnérabilités des enfants. En 2019, le Ghana a affecté moins de 1 % de son produit intérieur brut à la protection sociale⁶. Bien qu'un système de transferts monétaires soit en place, les paiements ne suffisent pas à sortir les familles de l'extrême pauvreté et ne sont pas versés à tous les bénéficiaires potentiels⁷.

4. En 2017, le nord du Ghana, qui abrite 18,9 % de la population nationale, concentrait 44 % des habitants vivant sous le seuil de pauvreté⁸. Cette région est exposée à des catastrophes naturelles telles que les inondations, les épidémies (fièvre jaune et poliomyélite, notamment) et les effets du changement climatique. L'insécurité croissante engendrée par la crise du Sahel central représente une nouvelle menace pour le bien-être des communautés locales, tout comme la violence intercommunautaire. Le renforcement de la préparation nationale aux situations

¹ Banque mondiale, *Saving lives and protecting people in Ghana and boosting the COVID-19 response* (Sauver des vies et protéger la population au Ghana, et améliorer la riposte au COVID-19). Banque mondiale, Washington DC, 2021.

² Commission nationale de planification du développement (NDPC), *Medium-term National Development Policy Framework 2022–2025* (Cadre stratégique de développement national à moyen terme 2022–2025). NDPC, Accra, 2021.

³ Service statistique du Ghana (GSS), *2021 Population and Housing Census* (Recensement de la population et des logements de 2021). GSS, Accra, 2021.

⁴ Commission nationale de planification du développement, *Multidimensional Child Poverty Report in Ghana* (Rapport sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants au Ghana). NDPC, Accra, 2019.

⁵ Estimation de l'UNICEF fondée sur les données du Ministère des finances, *The Budget Statement and Economic Policy* (Exposé du budget et politique économique), 2022.

⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Social Protection Budget Brief* (Analyse budgétaire de la protection sociale), 2020. UNICEF, New York, 2021.

⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Ghana LEAP 1000 Programme: Endline evaluation report* (Rapport d'évaluation final sur le programme LEAP 1000 du Ghana). UNICEF, New York, 2018.

⁸ Service statistique du Ghana, *Ghana living standards survey (GLSS 7) 2017* (Enquête 2017 sur le niveau de vie au Ghana). GSS, Accra, 2018.

d'urgence ainsi que les programmes visant à développer l'aptitude à répondre aux chocs et la résilience demeurent des priorités.

5. Compte tenu de la stagnation du taux de mortalité chez les nouveau-nés et les enfants de moins de 5 ans, qui s'élève respectivement à 23 et à 45 décès pour 1 000 naissances vivantes⁹, les cibles 3.1 et 3.2 des objectifs de développement durable ont peu de chances d'être atteintes d'ici à 2030. Le taux de mortalité maternelle, qui est de 308 décès pour 100 000 naissances vivantes, reste très élevé¹⁰. Dans les bidonvilles urbains et les communautés difficiles à atteindre, la couverture des services de santé essentiels est limitée. Bien que la couverture vaccinale de routine soit globalement élevée, seuls 64 % des districts ont atteint un taux de couverture supérieur ou égal au taux national de 95 % pour le vaccin pentavalent. La plupart des enfants sous-vaccinés vivent dans les zones urbaines mal desservies situées autour d'Accra, de Kumasi et de Takoradi¹¹.

6. Moins de 40 % des enfants vivant avec le VIH suivent un traitement antirétroviral, et seulement 73 % des nourrissons exposés au VIH ont bénéficié d'un dépistage du virus. Le diagnostic précoce chez les nourrissons se heurte à des difficultés liées à la qualité des soins et à l'intégration des services¹².

7. L'insécurité alimentaire touche plus de 12 % des habitants, dont la majorité vit dans les régions Ashanti, du Grand Accra et du Nord¹³. Une diminution du taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a été constatée à l'échelle nationale. Les enfants habitant les zones rurales ont toutefois plus de risques de subir un retard de croissance, et la région du Nord, qui affiche un taux de 29 %, est la plus touchée. Les retards de croissance et l'émaciation sont favorisés à la fois par le faible taux d'allaitement maternel exclusif des enfants de moins de 6 mois, qui est passé de 45,7 % en 2011 à 42,9 % en 2017¹⁴, et par des pratiques inadéquates en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. On observe également un taux élevé d'anémie chez les enfants de moins de 5 ans (67,5 %) et les adolescentes âgées de 15 à 19 ans (48 %).

8. En 2020, seulement 16,1 % de la population rurale avait accès à des services d'eau gérés en toute sécurité, contre 60 % de la population urbaine¹⁵. Le niveau de contamination des sources d'eau était important et s'élevait à 48 % en 2017¹⁶. La défécation à l'air libre est pratiquée par 18 % des ménages, une proportion qui atteint 45 % dans les cinq régions du nord du pays, alors que 24 % des ménages ont accès à des services élémentaires d'assainissement¹⁷.

9. Une école sur quatre ne possède pas de point d'approvisionnement en eau, et une sur cinq ne dispose pas d'installations d'assainissement dans l'enceinte de

⁹ Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, Taux de mortalité, 2021.

¹⁰ Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité maternelle, *Évolution de la mortalité maternelle : 2000–2017*. Organisation mondiale de la Santé (OMS), Genève, 2019.

¹¹ Gavi, l'Alliance du Vaccin, *Rapport de situation 2021, Ghana*. Gavi, Genève, à paraître en 2022.

¹² Programme national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (NACP) du Service de santé du Ghana, Rapport annuel 2019. NACP, Accra, 2020.

¹³ Programme alimentaire mondial, *Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis Ghana* (Analyse complète de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au Ghana). PAM, Rome, 2021.

¹⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Enquêtes par grappes à indicateurs multiples de 2011 et 2017–2018 pour le Ghana.

¹⁵ Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 2020.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2017–2018 pour le Ghana.

¹⁷ Service statistique du Ghana, 2021.

l'établissement¹⁸. Parmi les écoles qui ont des installations d'assainissement, une sur quatre ne dispose pas de toilettes séparées pour les filles et les garçons. Une telle situation engendre des conséquences négatives pour les adolescentes, qui tendent à manquer les cours pendant leurs règles¹⁹. Un accroissement des investissements, une amélioration du suivi et des données ainsi que la mise en place de solutions adaptables à plus grande échelle pour le fonctionnement et l'entretien de ces installations demeurent des priorités.

10. Le taux d'inscription des filles et des garçons dans l'enseignement primaire et secondaire a augmenté, passant de 78 % en 2010 à 89 % en 2020²⁰. La parité entre les sexes a été atteinte en ce qui concerne la scolarisation en maternelle, en primaire et dans le premier cycle du secondaire. Toutefois, le taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus élevé du côté des garçons, tandis que les filles sont plus nombreuses à abandonner l'école ou à redoubler au cours du secondaire²¹. La scolarisation tardive des enfants demeure un problème à tous les niveaux du système éducatif, et en particulier dans le premier cycle du secondaire²². Avant la pandémie de COVID-19, autour de 11 % des enfants âgés de 6 à 17 ans n'étaient pas scolarisés²³. Le travail des enfants (notamment des garçons), le mariage d'enfants, les grossesses chez les adolescentes et le manque de possibilités offertes aux enfants ayant des besoins éducatifs particuliers contribuent à aggraver la situation.

11. Environ 275 000 enfants âgés de 5 à 17 ans sont considérés comme étant en situation de handicap²⁴, et moins de 10 % d'entre eux ont fréquenté un établissement d'enseignement classique en 2019²⁵. La stigmatisation et la discrimination ainsi que l'accès limité à des services sociaux de qualité sont autant d'entraves à l'inclusion des enfants handicapés.

12. En 2016, seuls 2 % des élèves inscrits en deuxième année d'enseignement primaire avaient atteint le niveau escompté en lecture, tandis que 50 % ne pouvaient déchiffrer aucun mot. Les trois quarts n'avaient pas acquis les compétences minimales requises en mathématiques²⁶. Un élève de sixième année sur deux obtenait des résultats inférieurs au niveau minimal requis en anglais, contre un sur trois en mathématiques²⁷. L'accès aux supports d'apprentissage et d'enseignement, l'absentéisme du personnel enseignant et le suivi au niveau des établissements continuent de poser des difficultés.

13. Malgré la mise en œuvre de réformes éducatives portant, entre autres, sur le renforcement de la planification, des capacités et de la coordination aux niveaux national et infranational, il convient de déployer des efforts supplémentaires pour améliorer la qualité et la pertinence des programmes axés sur le développement des compétences en vue de répondre aux besoins du marché du travail. Cela suppose notamment d'étendre l'enseignement et la formation techniques et professionnels,

¹⁸ Institut de statistique de l'UNESCO, *Système d'information sur la gestion de l'éducation*, 2020.

¹⁹ Commission nationale de planification du développement, *Sustainability Check Report* (Bilan de durabilité). NDPC, Accra, 2021.

²⁰ Institut de statistique de l'UNESCO, *Système d'information sur la gestion de l'éducation*, 2016–2020.

²¹ Institut de statistique de l'UNESCO, *Système d'information sur la gestion de l'éducation*, 2020.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Service statistique du Ghana, 2021.

²⁵ Institut de statistique de l'UNESCO, *Système d'information sur la gestion de l'éducation*, 2019.

²⁶ Service de l'éducation du Ghana, *Early Grade Reading Assessment and Early Grade Mathematics Assessment: Report of findings* (Rapport sur les résultats des évaluations en lecture et en mathématiques pour les premières années d'enseignement primaire), 2016.

²⁷ Ibid.

mais aussi de mettre l'accent sur l'entrepreneuriat et sur les compétences transférables et numériques.

14. La prévalence des violences physique, psychologique et sexuelle envers les enfants²⁸ reste invariablement élevée²⁹. Ces violences font rarement l'objet de signalements formels, et les services d'aide sociale et de justice pénale demeurent limités³⁰. L'exploitation et les abus sexuels en ligne touchant les enfants sont en augmentation : 19 700 cas ont été signalés en 2021, contre 750 en 2016³¹. Une fille sur cinq est mariée ou en concubinage avant l'âge de 18 ans, tandis que la prévalence des mariages d'enfants impliquant des filles de moins de 15 ans n'a pas baissé depuis dix ans : une fille sur vingt en est victime³². Le mariage d'enfants est plus courant en milieu rural et au sein des ménages pauvres ou présentant un faible niveau d'instruction³³. Le taux de grossesses chez les adolescentes, qui s'élève à 18 %, joue un rôle majeur dans la prévalence du mariage d'enfants, du décrochage scolaire et des mauvais résultats en matière de santé de la mère et de l'enfant³⁴.

15. Le pays compte 3 600 enfants placés dans 129 structures d'accueil, soit seulement 9,1 % de moins qu'en 2007, année du lancement de la réforme des modes de prise en charge (« Care Reform Initiative ») par le Gouvernement. Cette réforme avait pour objet de promouvoir une approche intégrée centrée sur la famille et la communauté³⁵. De nouvelles structures d'accueil continuent à ouvrir leurs portes. Moins de la moitié de ces établissements disposaient d'un permis valide les autorisant à fonctionner en 2021³⁶. L'enregistrement des naissances pour les enfants de moins de 1 an a atteint 80 % en 2019, avant de chuter à 70 % en 2021 en raison de la pandémie³⁷. La mise en place d'un système de déclaration des naissances lié au système de santé ainsi que la correction des défaillances touchant les services d'enregistrement décentralisés restent des priorités.

16. Les enseignements tirés des évaluations et des travaux de recherche relatifs au précédent programme de pays montrent qu'un renforcement des systèmes fondé sur des données probantes, une programmation intersectorielle intégrée et une gestion numérique de l'information permettent d'obtenir des résultats positifs en faveur des enfants. De fait, lorsque le pays a mis en œuvre son projet de services sociaux intégrés (Integrated Social Services initiative) et ses nouveaux systèmes de prise en charge, la collaboration s'est améliorée entre les secteurs de l'aide sociale, de la protection

²⁸ Institut des études sur le développement (IDS), Service statistique du Ghana, *Domestic Violence in Ghana: Incidence, attitudes, determinants and consequences* (Violence domestique au Ghana : ampleur, attitudes, facteurs de risque et conséquences). IDS, Brighton, 2016.

²⁹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2017–2018 pour le Ghana.

³⁰ Service judiciaire du Ghana, *Report of Assessment of Sexual Abuse Cases Before the Gender Based Violence Courts in Ghana* (Rapport d'évaluation sur les cas d'abus sexuels présentés devant les tribunaux spécialisés dans la violence liée au genre au Ghana), 2021.

³¹ National Centre for Missing and Exploited Children (NCMEC), *2021 CyberTipline Reports by Country* (Rapports par pays sur les signalements des contenus en ligne montrant des abus sexuels sur des enfants). NCMEC, Alexandria (Virginie), États-Unis, 2021.

³² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2017–2018 pour le Ghana.

³³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Ending Child Marriage in Ghana: A profile of progress* (Progrès réalisés en matière de lutte contre le mariage d'enfants au Ghana). UNICEF, New York, 2020.

³⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2017–2018 pour le Ghana.

³⁵ Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale, 2021.

³⁶ Ibid.

³⁷ Bureau d'enregistrement des naissances et des décès, Ghana, 2021.

sociale et de la santé³⁸. En outre, il est essentiel que le Ghana puisse s'appuyer sur une gestion efficace des finances publiques ainsi que sur des financements innovants pour le développement et des investissements dans les secteurs sociaux s'il entend parvenir aux objectifs prioritaires de développement qu'il a fixés dans la droite ligne des objectifs de développement durable.

Priorités du programme et partenariats

17. Le programme de pays découle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2022–2025. Il reflète la vision du Gouvernement ghanéen en ce qui concerne la transformation socioéconomique du pays et la réalisation de ses objectifs de développement de manière autonome, comme le prévoit le Cadre stratégique de développement national à moyen terme 2022–2025. Le programme vise à stimuler et à accélérer la progression vers les objectifs énoncés dans le troisième chapitre du Cadre stratégique, conformément aux objectifs de développement durable et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'inscrit également dans la droite ligne du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022–2025 et du Plan d'action 2022–2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres.

18. Le programme de pays s'appuiera sur les avantages comparatifs de l'UNICEF dans les domaines suivants : a) rassemblement et mobilisation de parties prenantes issues de plusieurs secteurs et mise à profit de partenariats et de plateformes multipartites faisant intervenir les pouvoirs publics, la société civile, les responsables traditionnels et religieux, le secteur privé, le monde universitaire, les médias et les organismes des Nations Unies ; b) mobilisation et renforcement des systèmes nationaux en vue de déployer les innovations multisectorielles porteuses de transformations qui ont fait leurs preuves au niveau infranational ; c) promotion d'une gouvernance transparente et responsable assortie d'une gestion efficace et performante des financements publics en faveur de l'enfance et du secteur social ; d) mise en œuvre à plus grande échelle de stratégies favorisant le changement social et la modification des comportements au niveau communautaire aux fins de l'adoption de pratiques et de comportements positifs à l'égard des enfants et des adolescents ; e) promotion d'approches axées sur la progression de l'égalité des genres et la prise en compte des risques en vue de renforcer la résilience des systèmes et des communautés, en particulier dans les contextes fragiles ; f) production et utilisation de données probantes pour mettre en évidence et combattre les disparités socioéconomiques touchant les enfants ; g) plaider en faveur de l'équité, de l'inclusion et de la protection des droits de l'enfant. Ces approches de changement reflètent les principales réorientations stratégiques du programme.

19. En phase avec les priorités communes du Gouvernement et de l'UNICEF, et compte tenu des avancées et des enseignements issus du précédent programme de pays, la théorie globale du changement qui sous-tend le programme est la suivante : a) si la marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses sociales est élargie, et si un éventail diversifié de sources de financement, y compris de financements innovants, peut être mis à profit, b) si les systèmes gouvernementaux sont renforcés en vue de mettre en œuvre des politiques, des budgets et des services sociaux à la fois équitables, axés sur les enfants, sensibles au genre et fondés sur des données probantes, c) si les communautés, les parents et les autres personnes s'occupant d'enfants ont les moyens de prendre des décisions éclairées par des preuves et d'adopter des normes et des pratiques positives en ce qui concerne les problématiques de genre et les questions sociales, d) si la demande et l'utilisation de services sociaux

³⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Baseline Report for Ghana LEAP Services Integrated Evaluation* (Rapport de référence sur l'évaluation intégrée des services LEAP au Ghana). UNICEF, New York, 2022.

de qualité augmentent durablement et si la responsabilité des prestataires de services s'améliore à tous les niveaux, e) si les enfants, les adolescents et les jeunes jouent un rôle significatif dans les processus décisionnels et en tant qu'agents du changement, f) si des solutions innovantes sont conçues et mises en œuvre à grande échelle pour résoudre les problèmes systémiques et si un soutien est apporté à la transformation numérique, g) si la résilience des systèmes et des communautés face aux chocs et aux contraintes est renforcée et si les interventions d'urgence sont planifiées et exécutées de manière plus efficace, alors davantage d'enfants et d'adolescents, notamment parmi les plus défavorisés, marginalisés et touchés par l'exclusion, pourront accéder de manière équitable, durable et inclusive à des possibilités de réaliser leur potentiel, de mener une vie saine, d'évoluer dans un environnement sûr et durable, d'acquérir une éducation et des compétences pertinentes et de qualité, de bénéficier d'une protection contre la violence, de jouer un rôle significatif dans la société et de renforcer leur résilience. Cela suppose que les pouvoirs publics accordent la priorité aux secteurs sociaux en y consacrant les ressources nécessaires, et qu'ils poursuivent la mise en œuvre des réformes porteuses de transformations.

Chaque enfant survit et s'épanouit

20. En vue de contribuer aux réalisations 1 et 2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, conformément à la politique nationale de santé 2020, et en partenariat avec le Ministère de la santé, le Service de santé du Ghana, les organisations de la société civile (OSC), les partenaires de développement et les organismes des Nations Unies, l'UNICEF apportera son soutien au renforcement des systèmes de santé et de nutrition, l'objectif étant que les femmes, les enfants et les adolescents puissent bénéficier de services équitables et de qualité fondés sur des données probantes.

21. Le programme de pays consolidera le système de santé, notamment en développant la capacité de celui-ci à faire face aux chocs et aux situations d'urgence, dans la perspective d'accélérer la réduction de la mortalité chez les nouveau-nés, les enfants de moins de 5 ans et les mères, de diminuer l'émaciation, les retards de croissance et l'anémie, d'améliorer la santé des adolescents et d'obtenir une couverture sanitaire universelle, en particulier dans les communautés difficiles à atteindre et mal desservies.

22. En vue d'accroître l'égalité d'accès à des soins de santé de qualité, mais aussi de garantir une base données probantes suffisante pour éclairer la prise de décisions, le programme de pays s'appuiera sur les accomplissements passés pour soutenir les actions suivantes : a) maintien des efforts déployés par les pouvoirs publics pour assurer l'approvisionnement, le transport en toute sécurité et le stockage de vaccins et mettre en œuvre des programmes de vaccination efficaces, intégrés et axés sur l'équité, y compris en milieu urbain et périurbain ; b) mise en œuvre à grande échelle d'interventions à fort impact fondées sur des données probantes concernant la prise en charge des mères, des nouveau-nés et des enfants ; c) contributions au Programme commun des Nations Unies pour la santé sexuelle et procréative des adolescents ; d) formation préalable et initiale des prestataires de soins de santé ; e) déploiement de plateformes innovantes pour stimuler la demande et renforcer la responsabilité sociale au niveau communautaire ; f) amélioration de la gestion des données, y compris grâce à une planification des prestations de santé fondée sur les dénominateurs ; g) production de données probantes et élaboration de politiques dans le domaine de la santé environnementale, l'accent étant mis sur la lutte contre l'intoxication au plomb et la pollution atmosphérique.

23. En vue d'améliorer les résultats en matière de nutrition de la mère, de l'enfant, et de l'adolescent, le programme de pays apportera son appui aux actions suivantes : a) l'adoption de systèmes et de pratiques favorisant une croissance et un

développement optimaux ; b) la fourniture d'une alimentation adaptée à l'âge et éducation nutritionnelle dans les écoles ; c) le changement social et la modification des comportements pour une amélioration des habitudes alimentaires, promotion de l'allaitement maternel exclusif et augmentation du pourcentage de nouveau-nés mis au sein dans l'heure suivant la naissance pour atteindre 80 % ; d) la production de données probantes visant à faciliter le financement des interventions de nutrition ; e) l'élaboration et la mise à jour de la réglementation et des politiques pour une amélioration des régimes et de l'environnement alimentaires ; f) la mise en œuvre à grande échelle d'interventions de nutrition fondées sur des données probantes, comme le programme de supplémentation en fer et en acide folique sous forme de comprimé pour les filles, conçu pour lutter contre l'anémie chez les adolescentes, mais aussi les programmes concernant l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë et la supplémentation en micronutriments sous forme de poudre.

Chaque enfant apprend

24. Conformément au Plan stratégique national pour l'éducation 2018–2030 et à la réalisation 2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'UNICEF, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, les organismes des Nations Unies, le Partenariat mondial pour l'éducation, la Banque mondiale, les partenaires de développement et des fondations, participera aux efforts déployés pour accroître l'accès à l'éducation et l'achèvement du cycle complet de l'enseignement secondaire, l'objectif étant d'améliorer les résultats d'apprentissage et l'acquisition de compétences pour tous les enfants, en particulier ceux en situation de handicap, les filles, les enfants non scolarisés ou encore ceux vivant dans des communautés mal desservies, notamment dans le nord du Ghana.

25. Le programme de pays contribuera à réduire de moitié le taux d'enfants non scolarisés, à atteindre la parité entre les sexes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à faire augmenter le taux d'achèvement de ce cycle jusqu'à 68 %, et à plus que doubler le pourcentage d'enfants en cinquième et sixième années de primaire atteignant le niveau minimal requis en lecture et en mathématiques.

26. L'UNICEF appliquera les stratégies suivantes : a) la fourniture d'un appui technique afin de déployer des interventions ayant fait leurs preuves en matière d'amélioration de l'inclusivité et des résultats d'apprentissage pour les enfants scolarisés ; b) une aide à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs d'apprentissage alternatif et de plateformes numériques pour les enfants scolarisés et non scolarisés, et un soutien au développement des compétences et de l'employabilité des adolescents ; c) l'amélioration de la prise en compte du genre dans l'enseignement, de la participation des filles en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques, ainsi que de la persévérance scolaire et du retour à l'école des mères adolescentes ; d) la transmission aux parties prenantes intervenant dans les communautés et les écoles de compétences et de capacités leur permettant de promouvoir un environnement d'apprentissage protecteur, y compris sur les plateformes numériques ; e) le renforcement de la coordination intersectorielle pour une préparation adéquate à la scolarité, la mise en place d'installations sanitaires et de dispositifs d'hygiène menstruelle de base dans les établissements scolaires, et l'amélioration de la santé et de la nutrition des élèves ; f) la participation au dialogue politique et au plaidoyer, à la production de données probantes, à la mobilisation des ressources et à la coordination sectorielle en vue d'améliorer la gestion et les systèmes de gouvernance des établissements scolaires, de renforcer la résilience des institutions et des communautés, et d'accroître la responsabilité.

Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation

27. En phase avec les réalisations 2 et 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, cette composante du programme favorisera l'établissement d'un système d'aide sociale et de protection de l'enfance qui soit à la fois équitable, intégré, et apte à mettre en œuvre des services améliorés de prévention et d'intervention, y compris dans les situations d'urgence. En collaboration avec le Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale, le Ministère du travail et des relations professionnelles, le Fonds des Nations Unies pour la population, les organisations de la société civile, les responsables traditionnels et religieux ainsi que le secteur privé, l'UNICEF entend contribuer au renforcement des systèmes afin d'améliorer l'efficacité de la prévention et de la lutte contre le mariage d'enfants, la violence liée au genre, l'exploitation des enfants et les autres problèmes ayant trait à la protection de l'enfance, l'objectif étant de réduire de 20 % la proportion d'enfants victimes de violence sexuelle.

28. L'UNICEF soutiendra le développement de la capacité des autorités nationales et infranationales à élaborer et à appliquer des lois, des politiques, des plans et des budgets, mais également à améliorer la gestion de l'information ainsi que la collecte et l'analyse des données.

29. Les systèmes relatifs à la protection de l'enfance, à l'aide sociale, à la justice pénale et à l'enregistrement des naissances seront renforcés. Le projet d'intégration des services sociaux sera mis en œuvre à l'échelle nationale, y compris dans le nord du pays, ce qui permettra de mieux gérer les signalements et la prise en charge des cas, et d'intervenir auprès des communautés les plus vulnérables. Le soutien apporté aux efforts visant à éradiquer les pires formes de travail des enfants et à appliquer la réforme des modes de prise en charge permettra de faciliter la réintégration des enfants dans les familles et les communautés.

30. L'UNICEF aidera les enfants, les adolescents, les parents, les enseignants et les communautés à acquérir des connaissances et à adopter progressivement des attitudes et des pratiques positives en matière de prévention et de lutte contre la violence, l'exploitation, la maltraitance et le mariage d'enfants. L'organisation travaillera avec des acteurs clés, y compris des organisations de la société civile et des responsables traditionnels et religieux, en vue d'accroître l'envergure et la portée des initiatives promouvant le changement social et la modification des comportements, comme la campagne « Ghanaians Against Child Abuse » (les Ghanéens contre la maltraitance des enfants) et la boîte à outils pour la participation de la communauté à la protection de l'enfance. Le programme continuera à encourager l'autonomisation des adolescentes en leur transmettant des compétences de la vie courante.

Chaque enfant vit dans un environnement sûr et durable

31. En partenariat avec le Ministère de l'assainissement et des ressources en eau et les autorités infranationales, et conformément à la Politique nationale de l'eau, à la Politique nationale d'assainissement de l'environnement et aux réalisations 1 et 2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'UNICEF soutiendra le renforcement de la coordination et du financement du secteur en vue de faciliter et de promouvoir une plus grande responsabilité concernant l'équité de l'accès à des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (EAH, ou WASH pour l'acronyme en anglais).

32. En collaboration avec la Coalition des organisations non gouvernementales du secteur de l'eau et de l'assainissement, l'Agence communautaire de l'eau et de l'assainissement, la Banque mondiale, la compagnie des eaux du Ghana, l'Agence ghanéenne des entreprises et d'autres partenaires, le programme de pays accélérera l'éradication de la défécation à l'air libre en abaissant la prévalence de cette pratique

au sein de la population de 18 à 7 %, et augmentera l'accès aux services élémentaires d'assainissement ainsi que leur utilisation, en particulier dans le nord du Ghana et dans les zones urbaines mal desservies.

33. Le programme de pays prévoit les actions suivantes : a) plaider en faveur d'un accroissement des investissements nationaux dans l'assainissement ; b) obtention de financements nationaux et destinés à la lutte contre le changement climatique, et promotion de financements mixtes innovants issus de sources externes ; c) renforcement de la préparation des institutions à l'établissement de partenariats avec le secteur privé ; d) déploiement à grande échelle de solutions de financement pour l'accès des ménages à l'eau et à l'assainissement ; e) mise en œuvre de stratégies efficaces favorisant le changement social et la modification des comportements, notamment à travers la participation des femmes, des filles et des jeunes âgés de 15 à 24 ans à la promotion de la demande et de la responsabilité en matière de services EAH.

34. L'UNICEF encouragera la mise en place de partenariats pour la conception et le déploiement de modèles de prestation de services à la fois porteurs de transformations en matière d'égalité des genres, rentables, durables et résilients face au changement climatique. L'organisation entend également mettre en œuvre à grande échelle les plans de sécurité ainsi que les interventions en faveur du changement social et de la modification des comportements dans le but de réduire la contamination de l'eau.

35. En vue d'étendre l'accès à des installations EAH de qualité et d'améliorer la santé et l'hygiène menstruelles dans les écoles, l'UNICEF appuiera l'élaboration d'une stratégie nationale chiffrée relative à l'EAH en milieu scolaire et facilitera les partenariats et les investissements faisant intervenir le secteur privé pour combler les lacunes. Le programme de pays soutiendra également l'augmentation de la disponibilité des services EAH élémentaires au sein des établissements de santé publique, en particulier dans les zones rurales.

Chaque enfant vit à l'abri de la pauvreté

36. Conformément aux réalisations 1 à 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'UNICEF collaborera avec le Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale, le Ministère des finances, la Banque mondiale, le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement, le Programme alimentaire mondial et d'autres acteurs pour renforcer la couverture, l'adéquation, l'inclusivité, la sensibilité au genre et l'aptitude à répondre aux chocs des programmes de protection sociale. L'organisation s'appuiera également sur un cadre juridique et politique de protection sociale fondé sur les droits pour promouvoir une amélioration des financements et des liens intersectoriels à tous les niveaux. Le programme viendra consolider les systèmes et la demande en matière de services sociaux intégrés. Les risques et les situations d'urgence, en particulier ceux liés à la crise du Sahel central qui menace le nord du Ghana, seront pris en compte pour favoriser l'amélioration de la coordination, de la préparation et de la résilience des institutions en vue du déploiement de dispositifs de transferts monétaires.

37. En collaboration avec le Ministère des finances, le Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission nationale de planification du développement et les organismes des Nations Unies, l'UNICEF apportera son soutien au renforcement de la gestion des finances publiques par une rationalisation de la planification et de la budgétisation fondées sur les programmes aux niveaux national et infranational. L'organisation encouragera également une affectation des ressources et une exécution du budget à la fois efficaces et adaptées aux besoins. Elle sollicitera l'intervention du Vérificateur général des comptes et des organisations pertinentes de

la société civile pour accroître la participation du public, en particulier de la jeunesse, aux initiatives destinées à améliorer la transparence du budget et la responsabilité sociale.

38. L'UNICEF travaillera conjointement avec la Commission nationale de planification du développement, le Service statistique du Ghana et les organismes nationaux de défense des droits de la personne pour assurer le suivi des droits de l'enfant, mais aussi produire, analyser et utiliser des informations et des données probantes ventilées de haute qualité au service de la formulation des politiques, de la prise de décisions et des processus de mise en œuvre aux niveaux national et infranational. Dans ce cadre, l'organisation soutiendra l'amélioration et la numérisation des systèmes de données du pays ainsi que la réalisation d'études et d'enquêtes de grande envergure dans la perspective d'une intégration des indicateurs relatifs aux droits de l'enfant dans les plans nationaux. Elle œuvrera également en faveur de la ratification par le Ghana du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Efficacité du programme

39. Cette composante appuiera une gestion efficace du programme de pays et garantira la mise en place d'une programmation intégrée, inclusive, axée sur la progression de l'égalité des genres et la prise en compte des risques.

40. Il conviendra de créer des synergies entre les composantes du programme afin de favoriser des approches intégrées prenant en considération le développement de la petite enfance, les adolescents et les jeunes. Par l'intermédiaire de la plateforme « Génération sans limites », l'UNICEF et ses partenaires soutiendront un programme national d'investissements en faveur de la jeunesse qui mettra l'accent sur le développement des compétences numériques, la transition entre la scolarité et le monde du travail ainsi que la participation citoyenne, notamment en matière d'action pour le climat. En collaboration avec le Ministère des communications et de la numérisation, de jeunes entrepreneurs seront accompagnés par le « StartUp Lab » de l'UNICEF pour assurer la conception, la mise à l'essai et le déploiement de biens publics numériques, et des partenariats public-privé seront mobilisés pour connecter toutes les écoles du Ghana à Internet.

41. Des approches transversales de changement social et de modification des comportements ainsi que des travaux de recherche seront engagés en vue de renforcer les capacités nationales à promouvoir l'inclusivité des normes sociales et de genre, mais aussi des pratiques de soin, au sein des communautés. Des activités de plaidoyer, des partenariats et des communications fondés sur des données probantes donneront l'impulsion nécessaire pour que les acteurs publics et privés investissent dans les résultats pour les enfants.

Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Chaque enfant survit et s'épanouit	6 500	18 800	25 300
Chaque enfant apprend	5 515	17 000	22 515
Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation	5 500	17 000	22 500
Chaque enfant vit dans un environnement sûr et durable	5 500	21 250	26 750
Chaque enfant vit à l'abri de la pauvreté	4 875	12 750	17 625
Efficacité du programme	10 500	13 200	23 700
Total	38 390	100 000	138 390

Administration du programme et gestion des risques

42. Les principaux risques qui pèsent sur la réalisation des résultats du programme concernent la limitation de la marge de manœuvre budgétaire ainsi que la redéfinition des priorités d'affectation des ressources publiques au profit de la lutte contre la vulnérabilité macroéconomique. Pour les atténuer, l'UNICEF intensifiera son action ciblée de plaidoyer budgétaire en faveur des secteurs sociaux essentiels et s'appuiera sur des partenariats public-privé. Par l'intermédiaire du Groupe de travail interorganisations sur les situations d'urgence, et en collaboration avec les organismes des Nations Unies et les autres partenaires de développement concernés, l'UNICEF soutiendra l'organisme national chargé de la gestion des catastrophes et les autorités locales en vue de renforcer la coordination, la planification d'urgence ainsi que la préparation et la réponse aux situations d'urgence aux niveaux national et infranational, en accordant une attention particulière aux enfants et aux adolescents.

43. L'UNICEF assurera le maintien de systèmes adéquats afin de prévenir l'exploitation et les abus sexuels et de tenir ses Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire.

44. Le présent descriptif de programme de pays met en exergue les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le premier outil de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats et les ressources attribuées au programme au niveau national. La responsabilité des dirigeants au niveau du pays, de la région et du siège vis-à-vis des programmes de pays est inscrite dans le programme, les politiques et procédures opérationnelles de l'organisation.

Suivi, évaluation et apprentissage

45. Le Ministère des finances coordonnera la mise en œuvre et le suivi du programme. L'UNICEF apportera son soutien aux activités participatives de suivi, d'évaluation et d'apprentissage par l'intermédiaire de U-Report, de RapidPro, de la plateforme mobile interactive Agoo et d'autres outils numériques, mais aussi des systèmes nationaux de suivi de routine. Il conviendra de renforcer les partenariats

avec les universités, les organisations de la société civile et le secteur privé en vue d'améliorer la production de données probantes et la gestion des connaissances dans le domaine des droits de l'enfant.

46. Des activités conjointes de suivi ainsi que des examens annuels seront organisés en collaboration avec les pouvoirs publics. Ces travaux viseront à analyser l'avancement de la mise en œuvre du programme de pays, à déterminer les enseignements qui peuvent en être tirés et à définir les orientations stratégiques. L'UNICEF prendra part aux mécanismes interorganisations chargés de suivre les contributions respectives des différents organismes à la réalisation des résultats prévus par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

47. L'UNICEF mènera également des évaluations indépendantes des programmes, y compris des évaluations conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies, en vue de favoriser l'apprentissage, d'accroître la responsabilité et d'orienter les politiques et les programmes nationaux.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Programme de coopération entre le Ghana et l'UNICEF, 2023–2027

Convention relative aux droits de l'enfant : articles 1 à 40 et 45
Priorités nationales : Cadre stratégique de développement national à moyen terme 2022–2025, chapitre 3 sur le développement social
Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF : 1 à 3
Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 5

Réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Réalisations 1 et 2	1. D'ici à 2027, un nombre croissant de nouveau-nés, d'enfants, d'adolescents et de femmes au Ghana survivent et s'épanouissent grâce à un accès accru à une alimentation nutritive, à des services de santé primaires de qualité, à des soins attentifs et	Pourcentage d'accouchements pratiqués en présence de personnel qualifié ^a NR : 79 % (2020) NC : 85 %	Système de gestion de l'information sanitaire de district (DHIMS)	Capacité accrue des pouvoirs publics à étendre l'accès à des services de santé et de nutrition de qualité et sensibles au genre, y compris pour les adolescentes. Capacité améliorée des autorités nationales et infranationales à garantir l'adéquation des financements, de la gouvernance et des partenariats dans le secteur de la santé et de la nutrition en vue	Ministère de la santé Ministère de l'alimentation et de l'agriculture Service de santé du Ghana Entité nationale d'assurance maladie Autorité chargée des produits alimentaires et pharmaceutiques	6 500	18 800	25 300

<i>Réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable</i>	<i>Réalisations de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Partenaires principaux, cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
						<i>RO</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
	à des fournitures essentielles.	Pourcentage de districts dans lesquels au moins 80 % des enfants âgés de 0 à 11 mois ont reçu trois doses de vaccin pentavalent NR : 79 % (2021) NC : 90 %	DHIMS	d'une prestation de services efficace. Systèmes de santé renforcés et résilients aux fins de la préparation aux situations d'urgence, aux épidémies et aux pandémies.	Organisation mondiale de la Santé Banque mondiale Partenaires de développement			
		Pourcentage de nouveau-nés mis au sein dans l'heure suivant la naissance NR : 52 % (2020) NC : 80 %	DHIMS	Capacité accrue des organismes publics à augmenter la qualité des informations et la production de données probantes aux fins de l'élaboration des politiques, de la prise de décisions et d'une prestation de services efficace.				

Réalizations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Réalisation 2	2. D'ici à 2027, les filles et les garçons au Ghana bénéficient d'un accès accru à un enseignement adapté, inclusif et de qualité pendant l'intégralité des cycles d'enseignement préprimaire, primaire, et secondaire, avec à la clé une amélioration des résultats d'apprentissage et des compétences acquises.	<p>Pourcentage d'enfants non scolarisés</p> <p>Total NR : 11,1 % (2019–2020) (10,5 % des garçons et 11,1 % des filles) NC : 5,4 % (5,1 % des garçons et 6,4 % des filles)</p> <p>Ventilation : Préprimaire NR : 12 % (14 % des garçons et 10 % des filles)</p> <p>Primaire NR : 7 % (7 % des garçons et 6 % des filles)</p> <p>Premier cycle du secondaire NR : 7 % (7 % des garçons et 6 % des filles)</p> <p>Deuxième cycle du secondaire NR : 25 % (21 % des garçons et 29 % des filles) NC : Valeurs de référence réduites d'au moins 50 %</p>	Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	<p>Capacité accrue du Ministère de l'éducation à promouvoir l'accès et l'inclusion dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire.</p> <p>Capacité renforcée du personnel enseignant en matière de pédagogie, de suivi et d'évaluation des acquis dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire.</p> <p>Meilleure adaptation des méthodes d'enseignement des connaissances et des compétences dans les cycles préprimaire, primaire et secondaire.</p> <p>Consolidation des politiques, des mécanismes de coordination, des données, de la production de données probantes et de la responsabilité.</p>	<p>Ministère de l'éducation</p> <p>Service de l'éducation du Ghana</p> <p>UNESCO</p> <p>Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Partenariat mondial pour l'éducation</p>	5 515	17 000	22 515

Réalizations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		<p>Taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (par sexe)^a</p> <p>NR : 64,1 % (62,9 % pour les filles) (2019–2020)</p> <p>NC : 68 % (68 % pour les filles)</p>	<p>Système d'information sur la gestion de l'éducation</p>					
		<p>Pourcentage d'enfants cinquième et sixième années de primaire atteignant le niveau minimal requis en lecture et en mathématiques</p> <p>NR : 31 % (2017)</p> <p>NC : 64 %</p>	<p>Service de l'éducation du Ghana</p>					
Réalizations 1 à 3		<p>Pourcentage de jeunes des deux sexes âgés de 18 à 29 ans ayant subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans^a</p> <p>NR : 10 % (2016)</p> <p>NC : 8 %</p>	<p>Enquête démographique et de santé</p>			5 500	17 000	22 500
		<p>Pourcentage de femmes de 20 à 24 ans mariées ou en concubinage avant l'âge de 18 ans</p> <p>NR : 19,3 % (2017–2018)</p> <p>NC : 13 %</p>	<p>Enquête par grappes à indicateurs multiples</p>					

<p>3. D'ici à 2027, de plus en plus de filles et de garçons au Ghana bénéficient d'actions de prévention et de lutte contre la violence et l'exploitation, mais aussi de services d'état civil, grâce à des systèmes d'aide sociale et de protection de l'enfance équitables, réactifs, résilients et intégrés.</p>	<p>Pourcentage d'enfants de moins de 1 an dont la naissance a été enregistrée à l'état civil</p> <p>NR : 70 % (2021) NC : 85 %</p>	<p>Bureau d'enregistrement des naissances et des décès</p>	<p>Les autorités nationales et infranationales disposent de capacités accrues et renforcées pour élaborer et adopter des lois, des politiques, des plans, des budgets et des réformes constitutionnelles fondés sur des données probantes.</p> <p>Les systèmes nationaux et décentralisés de prestation de services sont renforcés pour améliorer l'accès aux services d'aide sociale, de justice pénale et d'enregistrement des naissances ainsi que la réactivité, la résilience et la qualité de ces services aux fins de la prévention et de la lutte contre la violence envers les enfants, notamment l'exploitation et les abus sexuels touchant les enfants et le mariage d'enfants. Capacité accrue des principales parties prenantes à favoriser l'adoption de pratiques et d'attitudes positives au sein des communautés et des ménages en ce qui concerne la détection, la prévention et le traitement de la violence, de l'exploitation, de la maltraitance et des mariages d'enfants.</p>	<p>Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale</p> <p>Ministère de l'intérieur</p> <p>Ministère du travail et des relations professionnelles</p> <p>Service judiciaire</p> <p>Service de police du Ghana</p> <p>Bureau de direction des collectivités locales</p> <p>Bureau d'enregistrement des naissances et des décès</p> <p>Commission nationale de planification du développement (NDPC)</p> <p>Assemblées municipales, des métropoles et des districts</p> <p>Fonds des Nations Unies pour la population</p> <p>Organisation internationale pour les migrations</p> <p>Partenaires de développement</p>			
---	--	--	--	--	--	--	--

<i>Réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable</i>	<i>Réalisations de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Partenaires principaux, cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
						<i>RO</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
Réalizations 1 et 2	4. D'ici à 2027, les enfants et les adolescents bénéficient d'un accès et d'un recours plus équitables à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs, résilients face au changement climatique et aptes à répondre aux chocs.	<p>Pourcentage de personnes pratiquant la défécation à l'air libre^a</p> <p>NR : 18 % (7 % en milieu urbain et 32 % en milieu rural) (2020)</p> <p>NC : 7 % (3 % en milieu urbain et 14 % en milieu rural)</p>	Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, système d'information sur les services élémentaires d'assainissement (BaSIS)	<p>Mécanismes améliorés de financement et de responsabilité pour des services EAH à la fois équitables, inclusifs, durables, résilients face au changement climatique, aptes à répondre aux chocs et axés sur l'éradication de la défécation à l'air libre.</p> <p>Capacités nationales et infranationales accrues et systèmes renforcés pour un accès plus large à des services EAH gérés en toute sécurité.</p> <p>Plus grande couverture EAH dans les écoles et les établissements de santé.</p>	<p>Ministère de l'assainissement et des ressources en eau</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Milieu universitaire</p> <p>Secteur privé</p>	5 500	21 250	26 750
		<p>Pourcentage de ménages utilisant des services d'assainissement au moins élémentaires^a</p> <p>NR : 24 % (28 % en milieu urbain et 17 % en milieu rural) (2020)</p> <p>NC : 45 % (52 % en milieu urbain et 37 % en milieu rural)</p>	Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, BaSIS					
		<p>Pourcentage de ménages utilisant des services d'eau au moins élémentaires^a</p> <p>NR : 86 % (96 % en milieu urbain et 72 % en milieu rural) (2020)</p> <p>NC : 92 % (98 % en milieu urbain et 83 % en milieu rural)</p>	Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène					

Réalizations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		<p>Pourcentage d'écoles disposant de services élémentaires d'hygiène^a</p> <p>NR : 54 % (65 % en milieu urbain et 45 % en milieu rural) (2020)</p> <p>NC : 85 % (95 % en milieu urbain et 80 % en milieu rural)</p>	Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène					
Réalizations 1 à 3	5. D'ici à 2027, un nombre croissant d'enfants et d'adolescents, en particulier parmi les plus vulnérables d'entre eux, bénéficie de systèmes de protection sociale inclusifs, intégrés et réactifs et d'un accès amélioré aux services sociaux grâce à des crédits budgétaires plus équitables et adéquats ainsi qu'à une mise en œuvre plus efficace et transparente des politiques et des financements publics.	<p>Nombre et pourcentage d'enfants vivant dans a) la pauvreté monétaire et b) la pauvreté multidimensionnelle^a</p> <p>NR : a) 3 136 696, soit 28,2 % ; b) 8 135 806, soit 73,4 %</p> <p>NC : a) 2 603 457, soit 23,4 % ; b) 6 719 816, soit 60,6 %</p>	Service statistique du Ghana			4 875	12 750	17 625
		<p>Dépenses publiques annuelles en pourcentage du produit intérieur brut consacrées à a) l'éducation, b) la santé et c) la protection sociale</p> <p>NR : a) 6,3 % ; b) 10,2 % ; c) 0,65 % (2020)</p> <p>NC : a) 6,3 % ; b) 10,2 % ; c) 0,65 %</p>	Ministère des finances					

<i>Réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable</i>	<i>Réalisations de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Partenaires principaux, cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
						<i>RO</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
		Score de transparence budgétaire NR : 54/100 (2019) NC : 61/100	International Budget Partnership, Enquête sur le budget ouvert	<p>Capacité accrue des autorités nationales à étendre l'accès à des programmes et à des services de protection sociale inclusifs, intégrés, sensibles au genre et aptes à répondre aux chocs.</p> <p>Capacité renforcée des autorités nationales à :</p> <p>a) accroître les financements publics et privés ; b) améliorer l'équité et l'adéquation de l'allocation budgétaire et l'efficacité de l'exécution ; c) consolider la responsabilité et la participation liées à la gestion des finances publiques.</p> <p>Capacité renforcée des organismes publics, du monde universitaire et des organisations de la société civile à générer, analyser et utiliser des données ventilées de haute qualité pour garantir l'efficacité de la planification, du suivi, de la communication des résultats et des activités de plaidoyer.</p>	<p>Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale</p> <p>Ministère des finances</p> <p>Ministère des collectivités locales, de la décentralisation et du développement rural</p> <p>Assemblées municipales, des métropoles et des districts</p> <p>Parlement</p> <p>NDPC</p> <p>Service statistique du Ghana</p> <p>Organismes nationaux de défense des droits de la personne</p>			

Réalizations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Réalizations 1 à 3	6. D'ici à 2027, le programme de pays est efficacement conçu, coordonné, géré et soutenu afin de répondre aux normes de qualité des programmes en matière d'obtention de résultats pour les enfants.	Nombre d'initiatives multipartites en cours (faisant intervenir le secteur public, la société civile, les acteurs universitaires et les entreprises) visant à soutenir les enfants et les jeunes, par an ^a NR : 3 (2022) NC : 5	Rapports du programme	Le personnel et les partenaires de l'UNICEF disposent des orientations, des outils et des ressources nécessaires pour concevoir, planifier et administrer les programmes avec succès et intervenir efficacement auprès des parties prenantes dans le cadre des activités de plaidoyer, des partenariats et de la communication en faveur des droits des enfants. Des stratégies permettant de traiter les problématiques transversales liées aux droits de l'enfant sont élaborées et appliquées.	Ministère des finances Organisme national chargé de la gestion des catastrophes Organisations de la société civile Milieu universitaire Secteur privé Partenaires de développement Organismes des Nations Unies	10 500	13 200	23 700
		Nombre de personnes bénéficiant d'interventions en faveur du changement social et de la modification des comportements NR : 200 000 (2021) NC : 400 000	Rapports du programme					
		Pourcentage des dépenses annuelles consacrées aux programmes axés sur l'égalité des genres NR : 18,9 % (2021) NC : 20 %	Système de gestion des performances de l'UNICEF (InSight)					
Montant total des ressources						38 390	100 000	138 390

^a Indicateur de résultat aligné sur l'indicateur du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.